



Tarifs des gîtes communaux

à partir du 01 mai 2024

Période d'hiver (vacances scolaires) :

NB DE PERSONNES	1 SEMAINE	2 SEMAINES
gîte de 4 personnes	596.00 €	1 191.00 €

Période d'hiver (Hors vacances scolaires) :

NB DE PERSONNES	1 SEMAINE	2 SEMAINES
gîte de 4 personnes	541.00 €	1 082.00 €

Période printemps (du 01 mai au 30 juin) et automne (du 01 septembre au 30 novembre) :

NB DE PERSONNES	1 SEMAINE	2 SEMAINES
gîte de 4 personnes	303.00 €	433.00 €

Période estivale (du 01 juillet au 30 août) :

NB DE PERSONNES	SEMAINE	2 SEMAINES
gîte de 4 personnes	335.00 €	455.00 €

Nuitées gîtes communaux à Albanne :

Durant les week-end de l'année 2024, le montant de la nuitées est fixé à 120 € charges comprises avec un maximum de 3 nuitées consécutives

Il sera exigé le versement :

Des arrhes fixé à 25% du loyer dû et d'une caution fixée à 30% du loyer dû